

Bureau des concours

RAPPORT DU JURY A DESTINATION DES CANDIDATS

Epreuve d'admissibilité du concours examen professionnel exceptionnel
ASI – Assistant-e des métiers de l'image et du son –BAP F

Etude de dossier
Coefficient : 2

18 juin 2025

Nombre de candidats : 21

Nombre de postes ouverts : 8

• **Niveau des candidats :**

Sur les 21 candidats inscrits, 18 candidats ont été admissibles. Le niveau des candidats était assez homogène et plutôt situé autour de la moyenne ; d'où le seuil d'admissibilité fixé à 10/20. Les notes allaient de 8/20 à 15/20.

• **Niveau de diplôme :**

Les dossiers ont pu souvent mettre en évidence un niveau Bac + 2 (notamment des BTS dans l'audiovisuel en grande majorité). Peu de dossiers de candidats de niveau Bac + 5 ont été observés (ex. : titulaires d'un master). Quelques candidats ont mis en valeur des diplômes délivrés dans des universités étrangères.

• **Lacunes constatées :**

Les rapports ne sont parfois pas suffisamment structurés et rédigés pour mettre clairement en évidence le parcours professionnel du candidat. Les listes de travaux sont dans certains cas inexistantes ou très peu détaillées. Les organigrammes de structure joints aux dossiers ne mettent pas rapidement en évidence les candidats (ex. : entourage du nom / prénom).

• **Attentes du jury :**

La partie « travaux » des dossiers liés aux concours ITRF des métiers de l'audiovisuel, devrait encourager la mise à disposition de justificatifs permettant l'observation de productions audiovisuelles réalisées (ex. : capture de vidéos ou visionnage possible en ligne de vidéos).

Signature des membres du jury

La Présidente



Les experts



Les membres

